

LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh, 20 mai, 1870.

Monsieur le Rédacteur,

Aujourd'hui il ne sera peut-être pas tout-à-fait hors de propos de vous parler un peu de l'amélioration du bétail, spécialement des bêtes-à-cornes ; car, c'est une chose bien reconnue qu'on y gagne beaucoup à améliorer les races. Pour cela, par exemple, il faut considérer dans le choix des individus que l'on destine à la propagation, la race, l'âge, et les qualités individuelles des animaux.

Nul doute, aimable lecteur, que des bêtes de la même espèce peuvent différer entre elles sous le rapport de la taille, des forces, des dispositions, des qualités, etc. En effet, on sait que par suite de la négligence et de l'insouciance, nos races de bestiaux sont bien inférieures, à ce qu'elles pourraient l'être ; mais, en revanche, elles sont très-susceptibles d'être améliorées.

On améliore une race de deux manières : 1^o en choisissant dans la même race pour accoupler ensemble, les bêtes qui possèdent à un degré plus élevé que les autres les qualités que l'on désire, et qui en général, conviennent à l'usage auquel on les destine. Veut-on, par exemple, créer une race de vaches bonnes laitières, on choisit pour taureau, le fils de la meilleure laitière, et on n'élève que les veaux provenant de vaches qui ont la même qualité. On peut ainsi créer selon le bétail, des races particulièrement propres au travail, au lait et à l'engraissement. Il est entendu qu'on aidera à ce résultat par une bonne nourriture et des soins appropriés. 2^o On améliore aussi par les croisements, c'est-à-dire, en accouplant avec les races du pays des mâles d'une race étrangère et meilleure. En continuant pendant plusieurs générations successives, d'employer des mâles de cette race étrangère, on obtient une race presque analogue.

Néanmoins, cher lecteur, on doit éviter d'accoupler des individus d'une race par trop différente sous le rapport de la taille, de la forme ou des caractères particuliers, car les produits en sont presque toujours mauvais.

Il est surtout préjudiciable d'accoupler un mâle de grande taille, avec une petite femelle. Un des meilleurs moyens d'agrandir nos races, est de

donner aux animaux, surtout pendant leur jeunesse, une nourriture abondante et substantielle.

D'ailleurs, les grandes races ne sont pas toujours les meilleures, et elles ne doivent point avoir la préférence, surtout dans les pays où la nourriture n'est pas très-abondante, car elles sont moins sobres et demandent une nourriture de meilleure qualité que les petites. Le croisement obtenu par des races étrangères est surtout propre à donner certaines qualités, comme des formes plus belles, de la vigueur, une grande disposition à s'engraisser, etc.

Il a été néanmoins observé que l'influence du mâle se fait particulièrement sentir sur l'organisation extérieure de sa progéniture et l'influence de la femelle sur l'organisation intérieure. Ainsi, la forme, l'apparence générale et les organes de la locomotion sont déterminés par le père, tandis que les organes de la vie, les dimensions, la force et le caractère sont déterminés par la mère. Cette règle sans être absolue s'applique à la plupart des cas. Cependant il n'y a aucun doute qu'un animal hérite souvent des qualités de force ou de vigueur que possède l'un et l'autre de ses parents.

Une coutume très-dispendieuse et très-mauvaise est suivie dans la plupart de nos campagnes. Chaque cultivateur élève et entretient son taureau, son verrat, etc., sans connaître, le plus souvent, les qualités des animaux qui les ont produits. Le moindre mal qui arrive dans ces cas, c'est que les générations de ces bêtes se succèdent sans s'améliorer. Mais le plus souvent ces races se détériorent graduellement. Le remède est bien facile et il est moins dispendieux que le mal. Que plusieurs voisins s'associent pour l'acquisition et l'entretien d'un taureau et d'un verrat de race supérieure et qu'on y conduise les femelles au temps où elles viennent en saison. Par l'adoption d'une coutume analogue on a réussi en peu d'années à doubler la valeur de toutes les bêtes de ferme, surtout, dans quelques cantons de l'Est.

A part les qualités spéciales qu'on recherche dans les animaux reproducteurs, et quelles que soient ces qualités, ceux-ci doivent posséder en outre une santé parfaite, une constitution robuste et un caractère doux.

UN AMI DU PROGRES.

M. l'Editeur,

Permettez-moi d'inviter, par l'entremise de votre feuille, le visiteur de la Ferme de mon Voisin à continuer de nous parler de ses visites. Ses écrits étaient des plus utiles ; et je suppose qu'il lui a fallu des raisons graves pour l'arrêter dans son travail. Des hommes comme lui sont trop précieux pour l'avancement de l'agriculture : ils ne peuvent rester dans le silence. Je pense donc que tous les lecteurs du Journal d'Agriculture verraient, comme moi, avec plaisir votre estimable correspondant reprendre le cours de ses utiles renseignements.

UN LECTEUR ASSIDU.

IMPORTATION D'UN CHEVAL PERCHERON.

La Société d'Agriculture du Comté d'Yamaska vient d'importer de France un magnifique cheval étalon Percheron de pure race, destiné à servir comme reproducteur, à l'usage des membres de cette société et du public. Ce cheval fortement constitué, d'une grosseur beaucoup plus qu'ordinaire en même temps qu'élégant dans sa forme, est parfaitement sain, vigoureux, en un mot accompli. Au nombre de ses qualités, il en est une, bien rare chez les Percherons ; sa couleur est d'un noir luisant, ce qui le distingue avantageusement parmi ceux qui ont été importés dans le pays jusqu'à présent. Il a été admiré par des centaines de visiteurs qui se sont empressés d'aller le voir à son arrivée à Montréal, mardi, le dix-sept courant. Les Directeurs et Officiers de la Société, assemblés à St. François du Lac, ont eu l'occasion de contempler à l'envi ce fier représentant de la noble race chvaline, et de recevoir des nombreuses personnes venues pour lui faire accueil, les félicitations les plus enthousiastes sur l'excellente acquisition dont ils venaient de doter le Comté d'Yamaska.

La société doit à Georges Leclère, Ecuier, de Montréal, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, et à M. Nazaire Préfontaine, de Chambly, le mérite de l'importation et du choix de l'animal en question. M. Leclère avec le zèle et les connaissances qu'on lui connaît en ce qui touche au progrès agricole a eu l'obligeance de faire pour la Société les correspondances et de diriger les négociations pour l'achat et l'importation du cheval ; M. Préfontaine en a